

| | | | | |
|---------------------------------------|--------------------------|-----------------------------|---------------------------|--|
| REGLEMENT DES COMPETITIONS | Intitulé : | FICHE TECHNIQUE N°1 | | |
| | PROPOSITION AG JUIN 2017 | Modifié et Validé AG 3/6/17 | ANNEXE : Charte Régionale | |
| | Auteurs : CTS/ETR/AG | Nb. pages : 6 | Diffusion : Générale | |

Les Compétitions et animations organisées dans notre Région doivent s'adapter à la réalité de notre Escrime Régionale tout en respectant les principes de la politique sportive fédérale.

Sécurité, rigueur, respect et courtoisie

- Nos organisations doivent remplir leur rôle éducatif.
 - Tout accompagnateur a un rôle d'éducateur.
- Les membres de l'Equipe Technique Régionale ont un rôle majeur.
 - Notre charte rappelle l'attachement à nos valeurs.
 - Les manquements pourront entrainer une convocation en commission de discipline de Ligue et/ou FFE

1° OBJECTIFS ET FINALITES PAR CATEGORIES

M5

Eveil et animations avec ou sans arme.

M7 et M9

Découvrir la compétition

Participer au parcours JRJ IND ET EQ

M11/13

S'initier à la compétition

Participer au parcours JRJ IND ET EQ

M15

Devenir un compétiteur

S'engager dans la FILIERE H2028

Participer aux Challenges et épreuves IND/EQ,

Disputer le Championnat de Ligue.

M17/M20/SENIORS/VETERANS

En fonction des objectifs individuels : Animer, progresser et persévérer dans la compétition.

(Challenges locaux, Championnat de Région, ZONE, CN, CHAMP FRA)

2° LES FORMULES DES EPREUVES ORGANISEES DANS LA LIGUE

M5/M7

Eveil et animations avec ou sans arme. Le terrain, les armes doivent être adaptées.
Formules par poules ou par équipes et ayant un volume d'assauts pratiquement identique pour tous.
Rencontres/animations sans élimination.
Le terrain, les armes doivent être adaptées

(**Conseils** : réduction et / ou aménagement du terrain d'opposition - Utilisation des armes plastiques).

M9/M11/M13 :

Rencontres/ animations/compétitions avec ou sans élimination organisées en parcours individuel et par équipe.

JOURNEES REGIONALES DES JEUNES

Parcours individuel de la JRJ individuelles M9/M11/M13 :

Port des blasons, jaunes en M9, rouges pour M11 et M13.
Mixité possible avec titre et récompense à la première fille et au premier garçon.
La formule sera proposée en fonction des effectifs et des armes mais s'attachera à faire disputer quasiment le même nombre de matches aux tireurs.
Le Directoire Technique est susceptible de faire évoluer les formules.

Parcours par équipe en coupes de saisons M9/M11/M13 :

Port des blasons, jaunes en M9, rouges pour M11 et M13, Hommes/Dames ou Mixtes, et mixité club autorisée.
Equipes de 2.
Classement des meilleurs coéquipiers sur les 2 meilleurs résultats des 3 coupes.
Classement par équipe de club sur les 3 coupes.
Formule définie en fonction des effectifs.
Classement d'entrée aléatoire.

M15 EPREUVE DE LIGUE H2024

Classement d'entrée en poule établi sur la base du classement régional.
Formule : 1 tour de poule sans éliminé puis tableau d'élimination direct (TED)
Si pas de classement régional alors 2 tours de poule, 1er tour de brassage puis classement d'entrée pour le TED sur le second tour.
Décalage par club en poule. Pas de mixité possible.
Le Directoire Technique est susceptible de faire évoluer les formules.

CHAMPIONNATS DE LIGUE M15/ M17 / M20 / SENIORS et VETERANS

Si une personne ou une équipe est seule inscrite (en ligne sur site FFE) au Championnat régional elle sera déclarée Championne de Ligue.

La remise du trophée (coupe ou médaille) est conditionnée par l'acquittement des droits d'engagement.

Classement d'entrée en poule établi sur la base du classement régional.

Le Championnat Régional se déroulera sur une seule date et le titre attribué sur une seule épreuve.

M17/M20/SENIORS/VETERANS

Les vétérans compétiteurs se rapprocheront des épreuves séniors.

En fonction des effectifs le Championnat Régional sera séparé des séniors.

« COUPE LOISIR » Il s'agit d'un circuit d'animation. Cf fiche spécifique.

Epreuves individuelles :

Mixité possible selon les effectifs et les armes.

Formule avec division : 1 tour de poule sans éliminé puis tableau d'élimination direct (TED).

En fonction des effectifs, le Directoire Technique décidera des divisions.

Décalage par club en poule.

Epreuves par équipes : Il n'y a pas de mixité possible. Troisième place tirée. Décalage par club en poule ou au premier tour de tableau.

Formule : Tour de poule en match court et TED en match long

HANDISPORT

Toutes les compétitions Régionales sont ouvertes aux tireurs en fauteuil, sans distinction. Charge à eux de prévenir l'organisateur afin qu'il mobilise les ressources nécessaires. Les épreuves réunissant les deux publics seront annoncées sur la feuille de route. 2 classements séparés seront édités. Autant que possible des handifixes seront à disposition pour l'entraînement des valides.

3° LES SELECTIONS AUX CHAMPIONNATS DE France ET FETE DES JEUNES

La Commission Régionale de sélection est seule en mesure de statuer sur les sélections aux Championnats de France.

La Commission de sélection est composée de:

- Le Président de Ligue
- Les élus concernés par les armes
- Le Conseiller Technique Sportif
- Les cadres de l'Equipe Technique Régionale responsables d'armes
- La Commission médicale

Fonctionnement :

En dehors des sélections directes par la FFE, il y a des préalables à toute étude de sélection par la commission à un Championnat de France en individuel ou en équipe.

- 1° Avoir disputé le Championnat de Ligue dans l'arme ou la catégorie concernée. Sauf en cas de participation à une épreuve « élite FFE » ou pour honorer une sélection fédérale FFE dans l'arme et la catégorie concernée ou l'arme et la catégorie supérieur durant le même week-end.
- 2° Avoir participé au stage terminal pour la constitution des équipes M15.
- La commission s'appuiera également sur :

LA PARTICIPATION A LA VIE SPORTIVE REGIONALE DONT LE CHAMPIONNAT DE LIGUE / LE CLASSEMENT REGIONAL / LE CLASSEMENT NATIONAL (sans hiérarchisation).

Attributions et refus :

- 1° La commission se réserve le droit d'attribuer ou non les quotas vacants.
- 2° Un tireur potentiellement sélectionnable peut refuser l'étude de son cas en prévenant la Commission avant sa réunion et jusqu'à la date d'engagement fixée par la Ligue.
- 3° Pour les vétérans, se rapprocher du règlement FFE.
- 4° Pour toutes raisons, ne pas honorer une sélection attribuée en individuel ou en équipe de Ligue peut entraîner une convocation en commission de discipline de Ligue et/ou FFE.
- 5° Refuser une sélection en équipe de Ligue entraîne mécaniquement l'interdiction de participer à l'épreuve individuelle (sélection obtenue sur quota).

1° Epreuves individuelles avec ou sans quotas FFE

- Les tireurs qualifiés directement par la Fédération.
- Les tireurs qualifiés par la commission de sélection.

2° Epreuve par équipe M15

- Sur proposition du technicien Capitaine de l'Equipe et du binôme élu, la commission sélectionnera les membres d'une équipe en fonction de critères objectifs (classements, performances, participation aux stages tireurs...) et /ou de critères subjectifs (plus-value pour le groupe, état de forme du moment...)
- Si l'attribution d'un quota individuel entraîne la sélection dans une équipe de Ligue, le tireur concerné s'engage à honorer sa qualification aux 2 compétitions.

3° Epreuves par équipes à partir de M17 avec ou sans quotas FFE

- La participation au Championnat de France se fait d'une des manières suivantes :
 - o Par l'attribution d'un quota lors du Championnat Régional
 - o Suite à la participation à la ½ finale nationale et au Championnat de Ligue.
 - o Equipes en N1 et N2 en début de saison et sélectionnées par la FFE.

Les vétérans doivent respecter les mêmes procédures que les autres catégories pour les inscriptions au Championnat de France. Cf. COMMISSION DE SELECTION.

Les tireurs de cette catégorie sont invités à se procurer le certificat médical spécifique.

Le certificat médical n'est plus une excuse systématique à la non-participation à un stage, une compétition, une convocation, ou une sélection. Cependant vous pouvez en informer la COMMISSION MEDICALE medical@escrime-pdl.org

4° ENGAGEMENTS

L'ensemble des engagements aux épreuves de zone et / ou Championnats de France est organisée par la Ligue.

5° LES CLASSEMENTS

M9/M11/M13

1° Classement des coupes de saisons en équipes :

Classements annuel « du ou des meilleurs coéquipiers » et des équipes de club mis à jour après chaque coupe.

Titre Régional attribué lors de la dernière coupe de saison.

Le classement annuel s'établira sur l'addition des points obtenus lors des compétitions.

1^{ère} place 32 points

2^{ème} place 26 points

3^{ème} place 20 points

4^{ème} place 18 points

De la 5^{ème} à la 8^{ème} place 14 points

De la 9^{ème} à la 16^{ème} place 8 points

De la 17^{ème} à la 32^{ème} place 4 points

2° Attribution du titre individuel lors de la JRJ individuelle.

Pour les M13 un classement Régional individuel sera établi sur la même base et le même principe que les M15.

M15 H2024

Epreuves individuelles

Pour établir le classement régional, seront pris en compte les résultats aux épreuves suivantes :

Championnat de Ligue + les 3 autres meilleurs résultats obtenus en ou hors Ligue dont les résultats des Championnats Départementaux (1 date/1 épreuve/saison en cours) (soit 4 résultats maximum pris en compte).

Formule poule tableau obligatoire.

| Ch. Ligue | Résultat 1 | Résultat 2 | Résultat 3 |
|-----------|------------|------------|------------|
|-----------|------------|------------|------------|

Coficient: 0,01 par tireur inscrit avec un coefficient plafond fixé à 2.

Pour les compétitions hors Ligue, les clubs préciseront à resultats@escrime-pdl.org les :

NOM PRENOM CLUB ARME CATEGORIE PLACE EFFECTIF DATE LIEU TYPE

Ligue d'Escrime des Pays de la Loire

44 rue Romain Rolland - 44103 NANTES

secretariat@escrime-pdl.org

<http://www.escrime-pdl.net/> - <https://www.facebook.com/LigueEscrimePaysDeLoire/>

M17 / M20 / SENIORS

Pour établir le classement régional, il sera réalisé une extraction du classement national Toutes les épreuves intègrent le classement national, les résultats sont à communiquer à resultats@escrime-pdl.org.

Au moment de la commission, En début de saison retrait des points des Championnats de France N-1

Epreuves additionnelles aux classements FFE

A partir de M17, les résultats des compétitions régionales inscrites à notre calendrier seront envoyés à la FFE au titre des « épreuves additionnelles » au classement national.

Les clubs s'attacheront à renvoyer les fichiers FFF et les résultats PDF à resultats@escrime-pdl.org et à publier sur l'extranet dans les délais.

ANNUAIRE

| | |
|---|--|
| RESULTATS resultats@escrime-pdl.org | CONSEILLER TECHNIQUE cts@escrime-pdl.org |
| MEDICAL medical@escrime-pdl.org | cts@escrime- |
| TRESORIER tresorier@escrime-pdl.org | LICENCES licences@escrime-pdl.org |
| PRESIDENT president@escrime-pdl.org | BOITE A IDEES boite_a_idee@escrime-pdl.org |
| EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE etr@escrime-pdl.org | COMMISSION REG ARBITRAGE cra@escrime-pdl.org |
| | SITE LIGUE http://www.escrime-pdl.net |